



**Il n'est pas toujours facile de le voir,
mais votre emploi d'été vous attend.**

Nous vous aiderons à le trouver. Profitez au maximum de votre été! Travaillez en Ontario. Nous pouvons vous aider à chercher un emploi, à lancer votre propre entreprise, à trouver un emploi au gouvernement de l'Ontario ou à vous mettre en rapport avec des employeurs qui désirent embaucher des étudiantes et étudiants pendant l'été.

ontario.ca/emploisdete ou 1 800 387 5656

**EMPLOI
ONTARIO**

 Ontario

EMPLOIS D'ÉTÉ ONTARIO 2010

Description du programme	Qui peut faire une demande?	Durée du travail ou des services	Quand faire sa demande?	Où faire une demande?
Service d'emplois d'été				
<i>pour élèves et étudiants</i>				
Le Service d'emplois d'été de l'Ontario offre aux élèves et étudiants une aide gratuite à la recherche d'emploi et à l'autopromotion, afin qu'ils puissent trouver un emploi d'été.	Les élèves et étudiants de 15 à 30 ans qui prévoient de retourner à l'école à l'automne.	L'aide à la recherche d'emploi et à l'autopromotion est offerte gratuitement toute l'année par les organismes Service d'emplois d'été d'Emploi Ontario.	Les placements pour les emplois d'été commencent dès avril.	Pour en savoir plus, consultez www.ontario.ca/emploisdete .
<i>pour employeurs</i>				
Le Service d'emplois d'été de l'Ontario offre une incitation à l'embauche de 2 \$ l'heure pour aider les employeurs à créer des emplois pour les élèves et étudiants et fournit un service d'affichage d'emplois d'été à tous les employeurs.	L'incitation à l'embauche est offerte aux employeurs de l'Ontario qui créent des emplois d'été pour les élèves et étudiants de 15 à 30 ans.	Les employeurs peuvent se prévaloir de l'incitation à l'embauche pendant 16 semaines au maximum.	Le Service d'emplois d'été de l'Ontario accepte les demandes d'incitation à l'embauche et offre le service d'affichage d'emplois d'été dès maintenant.	Pour en savoir plus, consultez www.ontario.ca/emploisdete .
Le Service d'emplois d'été du Nord offre une incitation à l'embauche de 2 \$ l'heure aux employeurs du Nord.		Les emplois doivent commencer et se terminer entre le 1 ^{er} avril et le 30 septembre 2010.	Les demandes d'incitation à l'embauche au Service d'emplois d'été du Nord doivent être faites au plus tard le 30 avril 2010.	Pour le Service d'emplois d'été de l'Ontario, contactez l'organisme Service d'emplois d'été d'Emploi Ontario de votre région.
Le Programme d'emplois d'été en milieu rural offre une incitation à l'embauche de 2 \$ l'heure aux employeurs ruraux des collectivités du Sud de l'Ontario de 100 000 habitants ou moins.			Les demandes d'incitation à l'embauche au Programme d'emplois d'été en milieu rural doivent être faites au plus tard le 16 avril 2010.	Pour en savoir plus sur le Service d'emplois d'été du Nord, contactez le bureau le plus proche du ministère du Développement du Nord, des Mines et des Forêts. Pour le Programme d'emplois d'été en milieu rural, contactez le centre de ressources le plus proche du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales.
Possibilités d'emploi d'été à la fonction publique de l'Ontario				
La fonction publique de l'Ontario offre un éventail de programmes et de possibilités d'emploi d'été dans les ministères, organismes connexes et groupes communautaires.	Selon la disponibilité des postes. Les élèves et étudiants (au niveau secondaire ou postsecondaire) ou les jeunes de 15 à 24 ans. Jusqu'à 29 ans pour les personnes handicapées.	Les emplois durent de 6 à 16 semaines. Les emplois comptent quelques postes bilingues et sont offerts dans divers secteurs : loisirs, culture, pêche et faune, recherches en laboratoire, éducation publique, voyages et autres.	Selon la disponibilité des postes. Les emplois peuvent être affichés dès la mi-mars et jusqu'à la mi-juin.	Pour en savoir plus, visitez www.ontario.ca/carrieres . Sélectionnez <i>JEUNESSE ET NOUVEAUX PROFESSIONNELS</i> , puis cliquez sur <i>Possibilités d'emploi d'été</i> .
Brigadiers de l'Ontario				
Les brigadières et brigadiers travaillent dans des endroits reculés. Ils participent au débroussaillage des portages, à l'entretien des sentiers dans les parcs, à la remise en valeur de l'habitat du poisson et de la faune, à la gestion des forêts et à des projets de conservation de la biodiversité.	Les élèves et étudiants nés en 1993.	Les emplois durent 8 semaines et peuvent commencer à la fin de juin ou au début de juillet.	La date limite pour présenter une demande, accompagnée du formulaire de référence, est le 26 mars 2010.	Les formulaires de demande et de référence sont disponibles en ligne à www.ontario.ca/mrnjeunesse ou auprès du bureau d'orientation de votre école ou du bureau de votre député provincial.
Programme Entreprise d'été				
Ce programme aide les élèves et étudiants à lancer et à gérer leur propre entreprise d'été. Il offre une formation pratique, du mentorat et des subventions allant jusqu'à 3 000 \$.	Les élèves et étudiants de 15 à 29 ans qui retournent aux études en septembre 2010.	Les entreprises fonctionnent pendant l'été.	Les demandes au programme Entreprise d'été peuvent être faites dès maintenant. Le nombre de places étant limité, présentez votre demande sans tarder.	Pour en savoir plus, consultez le site Web du ministère du Développement économique et du Commerce à www.ontario.ca/entreprisedete ou visitez www.ontario.ca/emploisdete .
Emplois d'été pour les jeunes				
Ce programme offre une formation préalable à l'emploi, le placement dans un emploi rémunéré en juillet et en août et du soutien après l'emploi.	Les jeunes de 15 à 18 ans habitant des quartiers prioritaires déterminés et qui sont considérés comme désavantagés selon des critères précis.	Les services, y compris la formation préalable et le soutien après l'emploi, se déroulent pendant 8 semaines en juillet et en août. Le placement dure jusqu'à 6 semaines.	Les dates varient selon la collectivité.	Pour en savoir plus, visitez www.espacejeunesse.ca .

www.ontario.ca/emploisdete ou 1 800 387 5656

**EMPLOI
ONTARIO**